



MINISTÈRE DU TOURISME,
DE LA CULTURE ET DES
ARTS
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

03 BP2103

Cotonou - Bénin

Tél. + 229 21 30 66 01

Fax: +229 21 38 21 36

DIRECTION DU PATRIMOINE CULTUREL



RAPPORT SUR L'ETAT DE CONSERVATION ET DE GESTION DU SITE DES PALAIS ROYAUX D'ABOMEY

Janvier 2020

Rapports sur l'état de conservation
par les Etats parties
SITE DES PALAIS ROYAUX D'ABOMEY (BENIN) (C323)

1. Résumé analytique du rapport

Le site des Palais royaux d'Abomey couvre une superficie de 47 hectares. Il est constitué d'un ensemble de dix palais construits les uns à côté des autres, suivant la succession des rois au trône entre le début du XVII^{ème} et la fin du XIX^{ème} siècle. Ces palais obéissent aux principes liés à la culture Aja-Fon et constituent non seulement le centre de décision du royaume, mais aussi le centre d'élaboration des techniques artisanales et le centre de dépôt des trésors du royaume. Le site comprend deux parties, car le palais du roi Akaba n'est pas adjacent à celui de son père et se retrouve séparé de celui-ci par une des voies principales de la ville et par quelques zones d'habitations.

L'état de conservation de certaines composantes du site est préoccupant. La toiture de la tombe des 41 épouses du roi Glèlè est en état de ruine. Fort heureusement, des travaux sont prévus pour qu'une restauration soit engagée au plus tôt. En attendant, une bâche a été placée au-dessus de la tombe afin d'éviter que la pluie ne détériore davantage le bien.

Le site des palais royaux d'Abomey doit faire face à une pression foncière importante occasionnée le plus souvent par des membres de la famille royale dépositaire du bien. Des occupations illégales du site ou des constructions peu respectueuses des normes dans l'emprise du site sont de nature à violer l'intégrité du site et à mettre en péril son authenticité.

Des discussions sont en cours avec les différentes parties prenantes pour trouver des solutions consensuelles efficaces qui garantissent l'intégrité du bien.

Les efforts déployés depuis plusieurs dizaines d'années, aux niveaux national et international ont permis une amélioration très importante de l'état général de

conservation du site. La zone muséale, qui représente aujourd'hui plus de 30% de la surface du site, est dans un bon état de conservation en dépit de quelques dégradations. Par ailleurs, la grande majorité des structures ou éléments restants de l'ensemble du site qui étaient en danger, a fait l'objet de travaux et/ou de mesures de protection qui ont permis une stabilisation des processus de dégradation.

La situation demande toutefois encore de la vigilance et les efforts d'inspection et d'entretien réguliers qui ont été mis en place doivent être soutenus, pérennisés et, autant que possible, renforcés.

Les menaces auxquelles sont sujets les Palais royaux d'Abomey, les autres lieux sacrés et les collections qui leur sont rattachées, sont diverses. Toutefois, on distingue principalement :

- des dégradations liées à la fragilité de certains matériaux de construction comme la terre de barre, la paille, le bois de charpente, notamment en période d'intempéries climatiques (pluie, vent, etc.) ;
- des dégradations liées à la malveillance humaine, aux bêtes qui vivent sur le site ;
- le manque de rigueur dans l'approche scientifique et documentaire lors des interventions ;
- les modifications liées à l'utilisation de nouveaux matériaux et de nouvelles techniques de construction.

La coopération avec les structures nationales et internationales a permis la réalisation de certains ouvrages qui améliorent l'environnement du site ; c'est ainsi que certaines aires royales non couvertes ont été récemment mises en valeur et des bas-reliefs réhabilités.

Dans son effort de reprendre en main la gestion du bien, l'Etat partie du Bénin a mis en place un comité technique chargé de rédiger le **Plan de gestion, de conservation et de mise en valeur du site des Palais royaux d'Abomey 2020-**

2024. Dans une approche méthodologique rigoureuse, le comité appuyé par l'expert malien Lassana Cissé a rencontré toutes les parties prenantes possibles et visité plusieurs composantes du site. Fort de cette démarche, le comité a proposé un projet de plan validé par les communautés à la base, les autorités locales, les différents services techniques de l'Etat ainsi que plusieurs ministères. Un atelier de validation nationale a été organisé le 28 janvier 2020. En attendant les observations du Centre du patrimoine mondial, la première session ordinaire du Conseil de gestion de l'année 2020 a formulé des observations de forme et de fond sur le projet de plan. Lorsque les observations du Centre du patrimoine mondial seront reçues, traitées et intégrées, le nouveau plan entrera en vigueur.

En attendant l'entrée en vigueur de ce plan, le ministère de tutelle a annoncé les couleurs en posant des actes significatifs. C'est ainsi que le mardi 5 novembre 2019, un nouveau Conseil de gestion a été installé. Après sa session inaugurale en novembre 2019, le Conseil vient de tenir sa première session ordinaire ce 28 janvier 2020.

Dans la même veine, une nouvelle équipe de gestion composée d'un gestionnaire du site et d'un conservateur pour le musée historique a été nommée et installée. Aussi, le Comité technique de gestion a-t-il été nommé et installé ; ce dernier est chargé de la mise en œuvre des actions et recommandations formulées par le Conseil de gestion.

En outre, pour prévenir les incendies et assurer la sécurité du site pendant la période sensible de la sécheresse propice aux feux de brousse, certaines mesures sont prises. Ainsi, depuis le jeudi 19 décembre 2019 :

- une ronde des sapeurs-pompiers se fait deux fois par jour (matin et soir),
- un piquet-incendie de quatre agents est mis en place devant les palais de Ghézo et Glèlè jusqu'au 31 mars 2019.

Ces actions sont précédées d'une visite de sécurité-incendie de tout le site conduite par le commandant du groupement des Sapeurs-pompiers du Zou.

Il convient ici de signaler que la bouche d'incendie réalisée par la coopération décentralisée Abomey-Albi, a été testée et remise en fonction si bien que les sapeurs-pompiers disposent désormais d'une fontaine d'eau permanente pour intervenir en cas de besoin sur le site et dans ses alentours.



Photo 1: Sapeurs-pompiers en train d'essayer la bouche d'incendie

P

Des pare-feu de six mètres de largeur ont été réalisés autour des composantes bâties du site et de grands travaux de désherbage et nettoyage ont été réalisés à l'intérieur et autour des palais non occupés.



Photo 2: Pare-feu autour du palais Glèlè

Ce 27 janvier 2020, sur recommandation expresse du Préfet du département du Zou, les occupants illégaux (garage automobile, vendeurs, ateliers) qui ont pris d'assaut certaines esplanades du site ont été dégagés par la Police républicaine. Ce travail a connu son coup de grâce avec le déguerpissement du mécanicien sis devant le palais Glèlè.

Depuis ce 27 janvier, le gestionnaire du site appuyé par la Direction départementale de la culture a lancé une campagne de sensibilisation en direction des riverains du site au sujet du dépôt sauvage d'ordures ménagères sur les aires royales non occupées.

Ce matin du 30 janvier 2020, une mission dépêchée par la Direction nationale du Groupement des sapeurs pompiers est arrivée sur le site pour une mission chargée de proposer un plan prévention-incendie.

AP

Pour l'entretien du site, la nouvelle équipe de gestion a fait valider par la Direction du patrimoine culturel un calendrier de salubrité mensuelle à l'intérieur du site. Ce calendrier entre en vigueur ce 1^{er} février 2020.

En cette fin du mois de janvier 2020, l'Agence nationale de promotions des patrimoines et de développement du tourisme (ANPT) et la Direction du patrimoine culturel procèdent à la sélection d'une entreprise pour la réalisation de travaux de conservation sur le bâtiment dit Zinkpoho, le bâtiment dit Jonoho et le rez-de-chaussée de l'immeuble du roi Ghézo. Ces travaux concernent :

- la refecton du plafond du Jonoxo (salle des étrangers) du roi Glèlè ;
- la refecton du plafond du Zinkpoho (salle des trônes) de Ghézo ;
- la réfecton des toilettes situées sous l'étage du roi Ghézo.

En prélude à ces travaux d'urgence, il a été entrepris entre décembre 2019 et janvier 2020 :

- le déménagement et l'entretien des collections des palais Glèlè et Ghézo et
- le récolement des collections présentes sur l'ensemble du site.

Sur le volet relatif à la valorisation des espaces, certaines mesures se mettent tout doucement en place en attendant la mise en œuvre du plan de gestion. Dans cette logique, le palais du roi Akaba longtemps inutilisé vient d'être mis en valeur. Le collectif des artistes plasticiens d'Abomey (sculpteurs, peintres, monteurs, réalisateurs de bas-reliefs,...) est désormais installé dans ce palais et y entretient la création contemporaine depuis le 6 janvier 2020. L'idée est de faire de ce palais une véritable maison d'art contemporain qui prend appui sur l'histoire du royaume de Danhomè en partant de celle du roi Akaba et de sa sœur jumelle, la reine Tassi Hangbé.



Une meilleure valorisation des palais de Ghézo, Glèlè et Béhanzin est annoncée. En prélude au lancement de ces travaux d'envergure, le déménagement temporaire des collections du palais Dowomè (de Béhanzin) vient de s'achever.

La nouvelle équipe de gestion renforce la collaboration avec les familles royales. Ainsi, les descendants de la branche dynastique Houégbadja s'occupent désormais personnellement de l'entretien du palais Houégbadja où ils tiennent leurs rencontres familiales. Un projet de mise en valeur à grande échelle est en cours d'élaboration.